



NUMÉRO 180 • SEPTEMBRE - OCTOBRE 2024

TIJARIS



LE MAGAZINE DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET INTRA-OCI

PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT POUR DONNER UN COUP DE FOUET À LA CROISSANCE

P.16



P.10

INTERVIEW

M. IBRAHIMA DIONE

Directeur général de Solux

«Une énergie, à la fois durable et abordable, pour démocratiser l'accès»

ISTANBUL : 3^e RÉUNION DU GROUPE
INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS
DES INVESTISSEMENTS
DES PAYS DE L'OCI

P.03

40^e SESSION
DU COMCEC À ISTANBUL

P.14

RIYAD : FUTURE INVESTMENT
INITIATIVE FORUM 2024

P.19

ISSN : 2230-1933





Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (C.I.D.C), dont le siège est à Casablanca (Maroc), constitue un instrument privilégié de promotion des échanges commerciaux des États Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Il a pour objectifs de :

- Encourager le développement des échanges commerciaux réguliers entre les États Membres ;
- Promouvoir les investissements visant le développement des échanges commerciaux ;
- Contribuer à la promotion des productions des États Membres et favoriser l'accès aux marchés extérieurs ;
- Promouvoir l'information commerciale ;
- Assister les États Membres dans le domaine de la promotion commerciale et des négociations commerciales internationales ;
- Assister les entreprises et les opérateurs économiques.

L'action du C.I.D.C s'articule autour de six axes principaux :

PROMOTION COMMERCIALE

- Encourager les contacts entre les hommes d'affaires des États Membres ;
- Assurer la promotion des productions des États Membres notamment par la tenue régulière de la Foire Islamique et par l'organisation d'expositions et salons spécialisés ;
- Assister les États Membres dans la création et l'organisation de Centres de Promotion des Exportations.
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux États Membres en matière de promotion Commerciale.

INFORMATION COMMERCIALE

- Collecter et diffuser les données commerciales ;
- Développer des bases de données commerciales accessibles à distance ;
- Assister les États Membres dans la création et l'organisation de Centres de Documentation et de réseaux d'Information Commerciale.

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

- Encourager les investissements intra-OCI ;
- Promouvoir les investissements étrangers dans les États Membres de l'OCI ;
- Encourager le partenariat entre les opérateurs économiques des États Membres ;
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux États Membres en matière de promotion des investissements particulièrement ceux tournés vers l'exportation

ÉTUDES ET RECHERCHES

- Publier un Rapport Annuel sur le commerce inter-islamique ;
- Mener des études sectorielles concernant les produits et les marchés ;
- Etudier les voies et moyens susceptibles d'atténuer les obstacles au commerce entre les États Membres.

FORMATION

- Organiser des séminaires et des stages de formation
- Aider les États Membres à créer un corps d'experts dans les divers domaines du développement commercial.

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

- Assister les États Membres dans les négociations commerciales ;
- Préparer et organiser les négociations commerciales intra-OCI .

Latifa Elbouabdellaoui,
Directrice Générale du CIDC



Jeunesse, innovation et croissance : Les clés d'un avenir radieux pour les pays de l'OCI

Comment stimuler la croissance économique dans nos pays membres de l'OCI? La réponse semble se dessiner à travers la promotion de l'investissement, notamment en faveur des entreprises dirigées par des femmes, et en misant sur le potentiel immense de la jeunesse. La promotion de l'investissement et le développement du capital humain, en particulier chez cette population, sont les clés d'un avenir prometteur pour les pays de l'OCI. Les initiatives lancées dans le cadre de l'OCI, telles que les foires commerciales et les ateliers de formation, vont dans le bon sens. Il est désormais essentiel de poursuivre sur cette voie et de renforcer la coopération entre les États membres pour relever les défis communs.

La jeunesse représente un atout considérable pour les pays membres. Ce vivier de talents, porteur d'idées nouvelles et d'une énergie inépuisable, constitue un levier essentiel pour stimuler l'innovation et la croissance. Cependant, pour transformer ce potentiel en réalité, il est nécessaire d'investir massivement dans l'éducation, la formation et la création d'emplois.

Dans ce numéro, nous revenons sur les différentes rencontres et événements, Atelier de restitution de l'étude sur le potentiel du Commerce entre les pays Africains et Arabes, qui confortent l'importance de l'investissement pour soutenir le développement économique des pays de l'OCI. Qu'il s'agisse de faciliter l'accès aux marchés pour les entreprises dirigées par des femmes ou de renforcer les partenariats commerciaux entre des pays arabes et africains, l'investissement est un catalyseur indispensable pour créer de la richesse et améliorer les conditions de vie des populations.

L'actualité de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) est marquée par une dynamique soutenue en faveur de l'investissement, moteur essentiel de la croissance économique et du développement durable. Les récentes rencontres et initiatives organisées dans ce cadre témoignent d'une volonté politique affirmée de renforcer les échanges commerciaux, de faciliter l'accès aux marchés et de promouvoir l'entrepreneuriat, notamment féminin. Au niveau de la rubrique « Point de vue », M. Ibrahima Dione, DG de Solux Group s'emploie à l'installation de systèmes solaires performants, abordables et adaptés aux besoins locaux.

La 3^e Réunion du Groupe intergouvernemental d'experts des investissements des pays de l'OCI pour la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends en matière des investissements ainsi que l'atelier dédié aux entreprises et aux coopératives féminines soulignent l'importance d'une approche inclusive et équilibrée en matière de développement économique. En effet, en favorisant l'émergence d'une classe moyenne dynamique et en renforçant le tissu productif local, l'investissement contribue non seulement à la création d'emplois, mais aussi à la réduction des inégalités.

Nous revenons aussi sur les atouts et véhicules de la finance islamique, de plus en plus dans les mœurs de la finance globale. Le parallèle, fait entre la finance conventionnelle et la finance islamique dans le FOCUS, démontre, si besoin est, les avantages de ce modèle.

Bonne lecture ! ■

SOMMAIRE

N°180, SEPTEMBRE - OCTOBRE 2024



PHOTO DE COUVERTURE
Courbe ascendante de l'investissement
© istockphoto

DANS LE PIPE

- 28 Qatar Halal Forum pour libérer l'avenir de l'hôtellerie halal
- 30 Finance islamique: De réelles perspectives de développement

AGENDA

- 36 Évènements du trimestre

OCI ÉVÈNEMENTS

- 03 3^e Réunion du Groupe intergouvernemental d'experts des investissements des pays de l'OCI à Istanbul chargés de la réglementation des investissements».
- 05 Atelier sur «L'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au profit des entreprises et coopératives appartenant à des femmes dans l'OCI des pays francophones.

FOCUS

- 06 Parallèle entre Finance islamique et Finance conventionnelle dans les pays membres de l'OCI
- 08 Finances traditionnelle et islamique : Les acteurs et le marché
- 09 Forces et faiblesses de la finance islamique

POINT DE VUE

- 12 Interview de M. Ibrahima DIONE, Directeur général de Solux:
«Une énergie, à la fois durable et abordable, pour démocratiser l'accès»

OCI ECO NEWS

- 14 40^e Session du COMCEC à Istanbul
- 15 Atelier de restitution de l'étude d'évaluation du potentiel commercial entre pays africains et arabes
- 16 Potentiel commercial et d'investissement afro-arabe: Un partenariat stratégique

GRAND ANGLE

- 18 8^e édition du Future Investment Initiative de Riyad
- 19 Riyad : Future Investment Initiative Forum 2024
- 21 Ils ont dit au Future Investment Initiative Forum 2024 à Riyad

OCI STATS

- 22 La jeunesse des pays membres de l'OCI, un potentiel immense
- 23 Profil démographique des jeunes
- 24 Jeunesse : Éducation et développement des compétences
- 25 Jeunesse : Emploi et entrepreneuriat

TIJARIS

ÉDITÉ PAR LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

ISSN : 2230-1933

Directeur de la publication Mme Latifa EL Bouabdellaoui • Comité éditorial Mme Latifa El Bouabdellaoui, M. Mamoudou Bocar Sall, M. Ismail Taqui • Rédacteur en chef Daouda MBaye • Maquette et mise en page Samir tebiche • Réalisation Afrique Challenge • Éditions éditeur Centre Islamique pour le Développement du Commerce Tour des Habous 11/12^{ème} étage 20000 Casablanca-Maroc. Mail: icdt@icdt-oci.org - www. icdt-cidc.org

Istanbul : 3^e Réunion du Groupe intergouvernemental d'experts des investissements des pays de l'OCI



LE CIDC A PARTICIPÉ À LA 3^e RÉUNION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS CHARGÉS DE LA RÉGLEMENTATION DES INVESTISSEMENTS DES PAYS DE L'OCI À ISTANBUL, EN TURQUIE, LES 8 ET 9 OCTOBRE 2024, POUR DISCUTER DU PROJET DE PROTOCOLE SUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN MÉCANISME PERMANENT DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT.

La création d'un mécanisme permanent de règlement des différends, découlant de l'Accord de l'OCI pour la promotion, la protection et la garantie des investissements, a été au cœur de la 3^e Réunion du Groupe intergouvernemental d'experts des pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Tenue à Istanbul, en Turquie, les 8 et 9 octobre 2024, la rencontre a connu la participation de la Turquie, le Maroc, l'Égypte, Bahreïn, la Libye, le Koweït, les Émirats arabes unis, l'Iran, le Bangladesh, le Qatar, le Burkina Faso, l'OCI, le CIDC, la Banque islamique de développement.



UNE VUE DE LA 3^E RÉUNION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS DES PAYS DE L'OCI, À ISTANBUL.

La Réunion du Groupe d'experts chargé d'étudier la création de ce mécanisme permanent de règlement des différends a duré deux jours. Les experts représentant les États membres ont poursuivi les discussions entamées à Casablanca, lors des première et deuxième réunions du Groupe, sur les options disponibles pour la création d'un mécanisme permanent de règlement des différends liés aux investissements.

Se mettre au diapason

Au cours de la séance d'ouverture de la Réunion, S.E. l'Ambassadeur Dr. Hassan Ali, Directeur des Affaires juridiques, a prononcé un discours au nom de Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI, Hissein Brahim Taha. Il a ensuite passé en revue les évolutions rapides de l'investissement international et l'importance de suivre le rythme de ces évolutions dans le cadre de l'Organisation de la Coopération islamique, en établissant



ALLOCUTIONS D'EXPERTS À LA 3^E RÉUNION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS DE LA RÉGLEMENTATION DES INVESTISSEMENTS DES PAYS DE L'OCI, À ISTANBUL.

un mécanisme de règlement des différends en matière d'investissement et en procédant à une révision complète de l'Accord sur la promotion et la protection des investissements. Une révision basée sur la proposition du Royaume d'Arabie saoudite. Pour mémoire, cette proposition

appelait à actualiser l'Accord, qui date de 1981, et à lui permettre d'atteindre les objectifs de l'Organisation de la Coopération islamique, en renforçant la coopération économique entre les États membres et en fournissant un cadre juridique capable de la protéger et de l'encourager. ■

N'Djamena : Atelier sur l'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au profit des entreprises et coopératives féminines dans les pays francophones de l'OCI

LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE (CIDC) A ORGANISÉ, LE 21 OCTOBRE 2024 À N'DJAMENA AU TCHAD, UN ATELIER SUR «L'ACCÈS AUX MARCHÉS ET LA GESTION DES CHAÎNES DE VALEUR AU PROFIT DES ENTREPRISES ET COOPÉRATIVES APPARTENANT À DES FEMMES DE PAYS FRANCOPHONES MEMBRES DE L'OCI.



UNE VUE D'UNE SÉANCE DE TRAVAIL À L'ATELIER SUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS ET LA GESTION DES CHAÎNES DE VALEUR AU PROFIT DES ENTREPRISES ET COOPÉRATIVES APPARTENANT À DES FEMMES DE PAYS FRANCOPHONES MEMBRES DE L'OCI.

Le CIDC ne cesse de faire la promotion de l'autonomisation économique des femmes dans les pays membres de l'OCI. Du 21 au 25 octobre 2024, le CIDC a organisé un atelier sur l'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au profit des entreprises et coopératives appartenant à des femmes de pays francophones membres de l'OCI, à N'Djamena. S'inscrivant dans une dynamique plus large de promotion de l'entrepreneuriat féminin au sein des pays membres de l'OCI, la rencontre s'est focalisée sur l'accès

aux marchés et la gestion des chaînes de valeur.

Dans le détail, il s'agissait de renforcer les capacités des femmes entrepreneures, en leur fournissant les outils et les connaissances nécessaires pour mieux naviguer dans les complexités du marché et optimiser leurs activités. La facilitation de l'accès aux marchés, en identifiant les opportunités commerciales et en établissant des réseaux de collaboration entre les femmes entrepreneures et les acteurs clés des chaînes de valeur, a été partagée aux participantes.

Une meilleure compréhension des dynamiques des chaînes de valeur

Au cours de la cérémonie d'ouverture de l'atelier, rehaussée par la présence de S.E. M. Guibolo Fanga Mathieu, Ministre tchadien du Commerce et de l'Industrie, S.E. Mme Fodeibou Nimat Baroud, Vice-Présidente de la CCIAMA, du Dr Mamoudou Bocar Sall, Directeur Général Assistant du CIDC et de M. Amin Laghidi, Expert du Bureau de la Facilitation du Commerce du Canada (TFO), il a été question d'améliorer la gestion des chaînes de valeur. Un tel travail passerait par une meilleure compréhension des dynamiques des chaînes de valeur et par la promotion de l'adoption de pratiques durables.

Ces défis spécifiques auxquels font face les femmes entrepreneures dans les pays francophones de l'OCI, et qui ont trait à l'accès au financement, aux contraintes culturelles, aux normes sociales, ainsi qu'aux opportunités offertes par les chaînes de valeur, aux outils et stratégies pour améliorer la compétitivité, en termes de marketing digital, de certification des produits, de développement de partenariats, ont été largement abordés. ■

Parallèle entre Finance islamique et Finance conventionnelle dans les pays membres de l'OCI

EN DÉPIT D'UN ENCOURS ESTIMÉ À PLUS DE 3 500 MILLIARDS DE DOLLARS, LA FINANCE ISLAMIQUE NE REPRÉSENTE QU'À PEINE 2% DE LA FINANCE GLOBALE. PARCE QU'ELLE PROMeut UNE RÉPARTITION JUSTE ET ÉQUITABLE DES REVENUS ET DE LA RICHESSE, EST CONNECTÉE À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET REPOSE SUR LE PARTAGE DES RISQUES, LA FINANCE ISLAMIQUE EST ESSENTIELLEMENT PRATiquÉE DANS LES PAYS DU MOYEN ORIENT QUI FONT PRÈS DE 70 % DE SON ENCOURS TOTAL.

La finance islamique a le vent en poupe dans les pays membres de l'OCI. Plus généralement dans le monde, son encours va plus que doubler à l'horizon 2025, pour atteindre près de 5 000 milliards \$ comparé à 2014 (2000 milliards \$), selon le PNUD. Cette importante progression de 150% en seulement une décennie s'explique par le fait qu'elle peut permettre d'intégrer au système financier formel ceux ayant des caractéristiques spécifiques.

Certes, l'encours de la finance islamique reste encore insignifiant par rapport à la finance conventionnelle, mais son taux de croissance rassure. Les deux types présentent des différences fondamentales, mais aussi des points de convergence, particulièrement dans les pays membres de l'OCI. Notons que la finance conventionnelle a libre cours dans nombre de pays membres de l'OCI.

S'il est difficile de fournir un chiffre exact et à jour sur la progression en milliards de dollars de la finance islamique dans les pays de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), au cours des 10 dernières années. En 2021, l'Iran et l'Arabie saoudite se taillaient la part du lion de l'encours dans le monde, avec respectivement 28,5% et 22,1%. Suivent loin derrière, la Malaisie (11,4%), les Emirats Arabes Unis (9,2%), le Qatar (6,5%) et le Koweït (6%).

Une croissance exponentielle

On peut sans se tromper avancer qu'elle s'est inscrite dans une croissance soutenue. Plusieurs facteurs ont contribué à cette croissance, à savoir une augmentation de la population musulmane. La croissance démographique des pays à majorité musulmane a entraîné une demande accrue de produits et services financiers conformes aux principes de la finance islamique

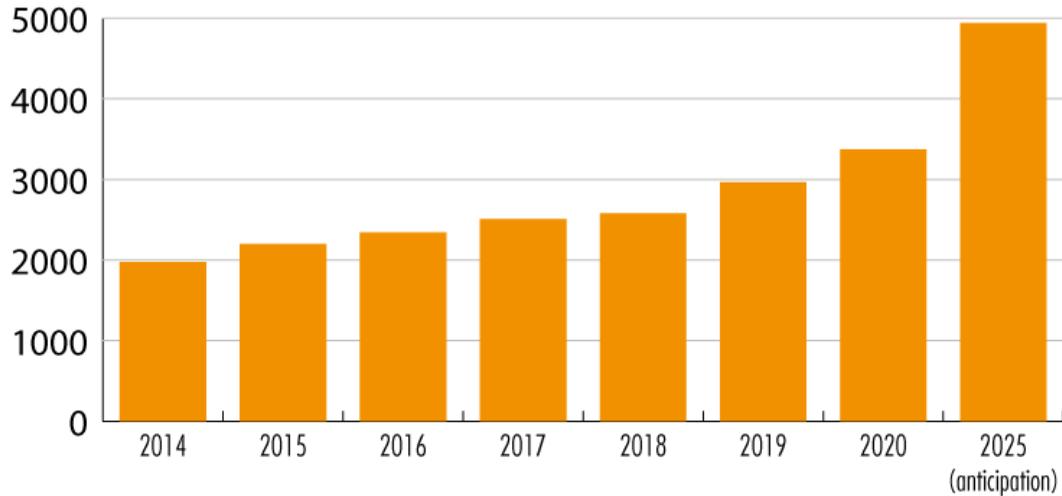
A cela s'ajoutent une stabilité économique, le soutien des gouvernements et l'innovation. En effet, la stabilité économique de certains pays de l'OCI a favorisé le développement du secteur financier, y compris de la finance islamique. De nombreux gouvernements de pays de l'OCI ont mis en place des politiques favorables au développement de la finance islamique, afin de répondre aux besoins de leur population et de diversifier leurs économies. Enfin le secteur de la finance islamique a fait preuve d'une grande innovation, en développant de nouveaux produits et services pour répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus diversifiée.

Les principes

Sachant que la finance islamique ne s'adresse pas uniquement aux 1,8 milliard de musulmans, entre ces deux types de finance, les différences se situent dans les principes et valeurs. La Finance islamique

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER DES ACTIFS ISLAMIQVES

EN MILLIARDS DE DOLLARS



Sources : lafinancepourtous.com d'après PNUD



RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES ACTIFS ISLAMIQVES DANS LE MONDE

EN 2021



Sources : lafinancepourtous.com d'après PNUD



a des interdits qui ont pour noms usure, spéculation, incertitude, etc. et impose des obligations (halal), telles que le partage des profits et des pertes, l'investissement dans des activités réelles, la transparence.

Du côté de la finance conventionnelle, doit-on rappeler qu'elle repose sur le libéralisme économique qui se base sur le primat du marché, la recherche du profit maximal et utilisent des instruments financiers

complexes, comme les dérivés, les produits structurés...

Dans le reste du monde, la finance islamique est en train de tracer sa route. ■

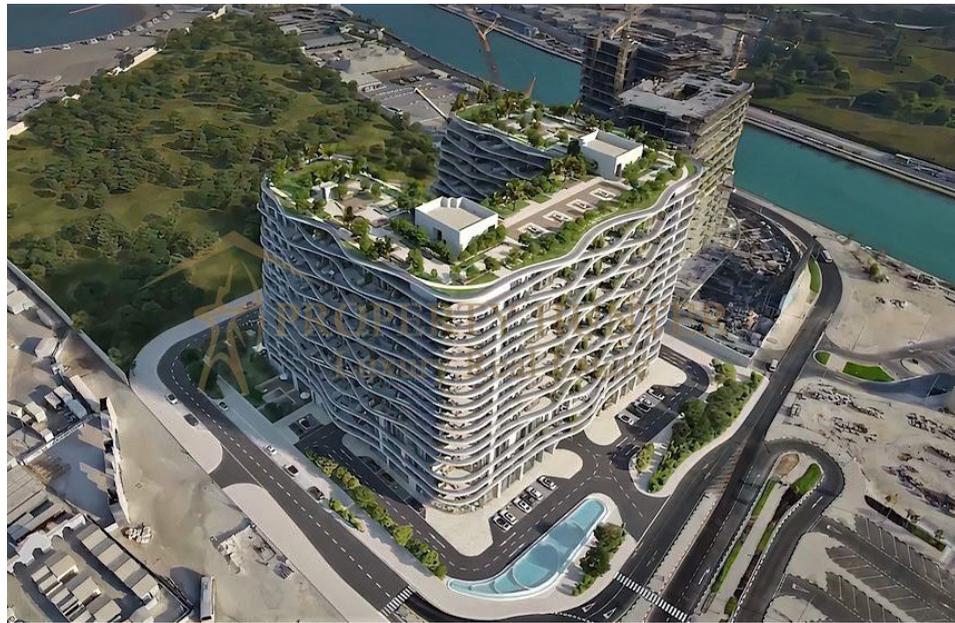
Finances traditionnelle et islamique : Les acteurs et le marché

LES BANQUES ISLAMIKES ET CONVENTIONNELLES OFFRENT DES APPROCHES DISTINCTES DU FINANCEMENT. LE CHOIX ENTRE LES DEUX DÉPEND DES VALEURS ET DES PRÉFÉRENCES DE CHAQUE MODÈLE. LES BANQUES ISLAMIKES, EN PROPOSANT DES ALTERNATIVES CONFORMES À LA CHARIA, RÉPONDENT À UNE DEMANDE CROISSANTE DE PRODUITS FINANCIERS ÉTHIQUES ET DURABLES.

Comparer les modèles de banques islamiques et conventionnelles permet d'appréhender les acteurs et le marché. Les banques islamiques et conventionnelles, bien qu'elles partagent l'objectif commun de fournir des services financiers, reposent sur des principes fondamentaux très différents. Cette divergence provient principalement de leurs interprétations respectives de la notion d'intérêt et de leur conception de la relation entre le prêteur et l'emprunteur.

Si au niveau des banques conventionnelles, le système bancaire conventionnel repose sur le principe de l'intérêt, c'est-à-dire une rémunération fixe, payée par l'emprunteur au prêteur pour l'utilisation de l'argent, il n'en est pas de même dans la finance islamique. Pour cette dernière, l'intérêt est considéré comme de l'usure (riba) et est strictement interdit dans l'islam.

Une autre différence de taille a trait au fait qu'il existe une stricte séparation entre l'activité de dépôt et celle de crédit, dans la banque traditionnelle, tandis que dans la banque islamique, les pertes et profits sont partagés. En effet, au lieu de l'intérêt, les banques islamiques fonctionnent sur le principe de la participation aux profits et des pertes. Le prêteur devient un partenaire de l'emprunteur et partage les bénéfices ou les pertes de l'investissement.



APPARTEMENTS | MILOS - IMMOBILIER QATAR

Une gamme de produits différente

En termes de spéculation, les banques conventionnelles peuvent investir dans des actifs spéculatifs, comme les dérivés. Quant aux banques islamiques, elles proposent une gamme de produits financiers conformes à la charia, tels que le murabaha (vente à crédit avec marge bénéficiaire), le ijara (location avec option d'achat), et le mudarabah (participation aux bénéfices).

La relation-client reste différente selon le modèle. Si pour la finance conventionnelle, elle est basée sur des contrats standardisés, dans la finance participative, c'est un partenariat basé sur la confiance et sur la transparence.

En prenant quelques exemples de produits financiers, les différences apparaissent on ne peut plus clairement. En termes de crédit immobilier, le client emprunte une somme d'argent à un taux d'intérêt fixe ou variable dans le conventionnel. Par contre dans le modèle islamique, le client achète le bien immobilier auprès de la banque qui le revend ensuite avec une marge bénéficiaire. Le client rembourse le prix d'achat, par mensualités.

Pour les comptes d'épargne, les dépôts sont rémunérés par un taux d'intérêt, au niveau du conventionnel, tandis qu'en finance islamique, les dépôts sont investis dans des projets, conformes à la charia, et les bénéfices sont partagés entre la banque et les déposants. ■



SIÈGE BANQUE ISLAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT À DJEDDAH

Forces et faiblesses de la finance islamique

AVEC DES INSTRUMENTS FINANCIERS QUI VÉHICULENT DES PRODUITS MURABAHA, IJARA, MUCHARAKA, MUDARABAH... QUI CONTRASTENT AVEC PRÊTS, CRÉDITS, OBLIGATIONS... LA FINANCE ISLAMIQUE INNOVE ET S'ADAPTE. LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ISLAMIQUES INNOVENT POUR PROPOSER DES PRODUITS RÉPONDANT AUX BESOINS D'UNE CLIENTÈLE DIVERSIFIÉE. A CÔTÉ DE CES FORCES, ELLES N'EN PRÉSENTENT PAS MOINS DES FAIBLESSES.

La finance islamique ne manque pas d'atouts, singulièrement dans les pays membres de l'OCI. Parmi les forces des banques islamiques une certaine résilience face aux crises. Les banques islamiques ont généralement mieux résisté aux crises financières grâce à leur modèle de partage des risques. Relativement au développement durable, ces banques encouragent les investissements dans des pro-

jets durables et socialement responsables.

Un autre avantage et non des moindres, se trouve dans la transparence. La relation client est fondée sur la confiance et la transparence dans la finance islamique.

En dépit de ces atouts, un certain nombre de faiblesses atténuent l'élan des banques islamiques.

Les produits financiers islamiques sont souvent plus complexes à

comprendre et à gérer. A côté de cette complexité, les banques islamiques peuvent rencontrer des difficultés à trouver des actifs liquides conformes aux principes de la finance islamique. Ce défaut de liquidités s'ajoute à une croissance qui peut être différenciée. Le secteur des banques islamiques est encore en développement et peut souffrir d'un manque de réglementation harmonisée. ■



POINT DE VUE

INTERVIEW

M. IBRAHIMA DIONE

Directeur général de Solux

«Une énergie, à la fois durable
et abordable, pour démocratiser
l'accès»

NOMBRE DE PAYS AFRICAINS SONT CONFRONTÉS À DES TAUX D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ ENCORE FAIBLE. SELON LES PAYS, LE GAP RESTE IMPORTANT. SOLUX GROUP S'EMPLOIE À L'INSTALLATION DE SYSTÈMES SOLAIRES PERFORMANTS, ABORDABLES ET ADAPTÉS AUX BESOINS LOCAUX. À L'HORIZON 2030, CETTE ENTREPRISE AMBITIONNE D'ÉLECTRIFIER ENVIRON 2 000 FOYERS AU SÉNÉGAL, MAIS AUSSI DES ENTREPRISES À FORT POTENTIEL INDUSTRIEL, GRÂCE À DES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES ABORDABLES ET DURABLES POUR LES POPULATIONS EN MODÈLES B2C ET B2B. M. IBRAHIMA DIONE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, NOUS ASSURE QUE SOLUX GROUP S'APPUIE SUR DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES AVEC DES ACTEURS CLÉS POUR INTÉGRER DES SOLUTIONS DANS DES PROJETS D'ÉLECTRIFICATION À GRANDE ÉCHELLE.

Propos recueillis par D. MBaye



Quelle est la vision à long terme de votre entreprise, en matière d'accès à l'énergie en Afrique? Comment envisagez-vous de contribuer à l'électrification du continent à l'horizon 2030, par exemple?

Solux vise à devenir un leader de l'électrification durable en Afrique, en se concentrant sur l'installation de systèmes solaires performants, abordables et adaptés aux besoins locaux. À l'horizon 2030, nous voulons contribuer à l'électrification du continent, en ayant comme objectif de :

- Installer 20 000 kW de capacité cumulée. Actuellement, Solux installe en moyenne 500 kW par an. Nous projetons d'accélérer cette cadence grâce à une augmentation des partenariats, des investissements et de l'efficacité opérationnelle, pour atteindre une moyenne de 1 800 kW/an entre 2025 et 2030. Cela permettra d'électrifier environ 2 000 foyers mais aussi des entreprises à fort potentiel industriel.
- Rendre l'énergie accessible à des milliers de personnes : Grâce à nos solutions solaires, nous ambitionnons de fournir une électricité

propre et fiable à un nombre croissant de foyers et de villages d'ici 2030. Notre stratégie prévoit une croissance annuelle moyenne de 25 % du nombre d'installations solaires, soutenue par des investissements stratégiques et une adoption croissante dans les zones rurales.

- Contribuer à une réduction significative des émissions de CO₂ : En remplaçant les générateurs au fioul et d'autres sources polluantes, nos installations permettront de réduire les émissions de 25 000 tonnes de CO₂ par an d'ici 2030, jouant ainsi un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique.

Pouvez-vous nous expliquer en détail votre modèle économique? Comment comptez-vous rendre vos solutions énergétiques abordables et durables pour les populations les plus démunies ?

Nous allions plusieurs types de modèles entre B2C et B2B. Solux se concentre sur la vente de systèmes solaires aux ménages, en proposant des installations adaptées à leurs besoins énergétiques spécifiques. Solux compte établir une collaboration avec des entreprises locales, des ONG et des institutions pour des projets communautaires ou industriels.

Pour rendre nos solutions abordables, nous offrons plusieurs options de paiement, incluant des paiements au comptant ou par crédit, facilitant l'accès aux solutions pour les ménages à faible revenu.

En augmentant le volume de production et en négociant avec des fournisseurs stratégiques, nous réduisons les coûts unitaires des équipements (panneaux, batteries, etc.). Nos systèmes bénéficient également d'une garantie de 2 ans et d'un service après-vente, renforçant leur durabilité et leur fiabilité.

Quelles sont les principales solutions énergétiques que vous proposez ? Comment ces solutions s'adaptent-elles aux différents contextes africains (zones rurales, urbaines, etc.) ?

Nous proposons une gamme complète de solutions solaires conçues pour répondre aux divers besoins énergétiques. Nos solutions comprennent des générateurs solaires, des Kits Solaires, du Pompage Solaire, des lampadaires Solaires.

Les solutions sont conçues pour s'adapter aux besoins variés des contextes africains, qu'il s'agisse de zones rurales, urbaines ou périurbaines.



NOTRE STRATÉGIE PRÉVOIT UNE CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE 25 % DU NOMBRE D'INSTALLATIONS SOLAIRES, SOUTENUE PAR DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET UNE ADOPTION CROISSANTE DANS LES ZONES RURALES.

Quels types de partenariats (public-privé, avec des ONG, etc.) envisagez-vous de développer pour accélérer le déploiement de vos solutions et atteindre un impact plus large? Ou attendez-vous, le cas échéant?

Pour atteindre nos objectifs ambitieux d'électrification durable et inclusive, Solux Group s'appuie sur des partenariats stratégiques avec des acteurs clés. Ainsi nous comptons nouer des collaborations avec les gouvernements locaux et nationaux pour appuyer leurs programmes d'électrification et de transition énergétique.

Ces partenariats vont aussi aux ONG et agences de développement pour financer et distribuer nos solutions dans les communautés vulnérables.

Les entreprises locales et multinationales ne sont pas en reste, elles peuvent aider à accélérer la distribution, améliorer la chaîne d'approvisionnement et élargir le marché.

Aussi, les Institutions financières, pour faciliter l'accès au financement

pour les clients finaux, les Universités et Centres de Recherche, pour favoriser l'innovation et l'optimisation des technologies solaires en Afrique, sont des partenaires de taille.

Comment mesurez-vous l'impact social de vos projets ? Quels sont les indicateurs clés de performance que vous utilisez pour évaluer les améliorations, en termes de qualité de vie, de développement économique, etc. ?

Solux Group mesure l'impact social de ses projets en se basant sur des indicateurs clés qui reflètent les améliorations tangibles dans la qualité de vie et le développement économique des communautés. Ces indicateurs incluent le nombre de foyers et de villages électrifiés, l'accès amélioré aux services essentiels, tels que l'éducation et la santé, ainsi que l'utilisation accrue des systèmes de pompage solaire pour fournir de l'eau potable et soutenir l'irrigation agricole. L'impact économique est également évalué, à travers la création d'emplois



NOS INSTALLATIONS PERMETTRONT DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE 25 000 TONNES DE CO₂ PAR AN D'ICI 2030, JOUANT AINSI UN RÔLE CLÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

locaux, la réduction des dépenses énergétiques et l'augmentation des activités génératrices de revenus. Enfin, la réduction des émissions de CO₂, grâce au remplacement des générateurs diesel par des solutions solaires, constitue un aspect clé de notre engagement environnemental. Ces résultats sont suivis et analysés, régulièrement via des enquêtes, des partenariats avec des ONG et des études d'impact locales.

Comment intégrez-vous les enjeux de durabilité dans votre modèle d'affaires ? Quelles mesures mettez-vous en place pour minimiser l'empreinte environnementale de vos solutions énergétiques ?

Nous utilisons des matériaux de haute qualité et recyclables pour garantir la durabilité des équipements. Nous avons également mis en place un système de collecte et de recyclage des batteries usagées pour éviter toute pollution. En collaborant avec des fournisseurs locaux et en optimisant les chaînes

d'approvisionnement, nous réduisons les émissions liées au transport et à la logistique. Nous intégrons également des innovations technologiques pour accroître l'efficacité énergétique et sensibilisons nos clients à l'utilisation responsable de l'énergie, renforçant ainsi l'impact positif de nos solutions sur l'environnement.

Quel est, selon vous, le plus grand défi à relever pour réussir à fournir un accès à l'énergie à tous en Afrique, et comment votre entreprise compte-t-elle y répondre ?

Le plus grand défi pour assurer un accès universel à l'énergie en Afrique réside dans les barrières financières et infrastructurelles, notamment le coût initial élevé des solutions solaires et le manque d'infrastructures dans les zones rurales. Pour relever ce défi, nous développons un modèle basé sur des options de financement inclusives, telles que les paiements par crédit, rendant nos solutions abor-

BIO-EXPRESS



Diplômé en Génie Électrique de l'école supérieure polytechnique de dakar, Après quelques années de salariat, il a co-fondé la société SEREX, PME d'environ 60 personnes, en 2010 puis la société SOLUX en 2018. Il cumule plus de 22 ans d'expérience dans les domaines de l'énergie.

Ces deux sociétés évoluent dans le secteur de l'énergie, y compris l'énergie renouvelable.

En homme de partage, il est le SG de MEPE (Mouvement des Entreprises Professionnelles de l'Énergie) et fut président du CJD Sénégal (centre des jeunes dirigeants) en 2018. Le CJD est une association de jeunes chefs d'entreprise, née en France en 1938 et créée au Sénégal en 2011 où elle regroupe près de 70 entrepreneurs. Elle existe dans 17 pays.

dables pour les ménages à faibles revenus. Nous investissons dans des systèmes adaptés aux contextes locaux, tels que les kits solaires portables. Par ailleurs, nous comptons collaborer avec les gouvernements, les ONG et les institutions financières pour subventionner les coûts et intégrer nos solutions dans des projets d'électrification à grande échelle. En combinant innovation, partenariats stratégiques et renforcement des compétences locales, Solux s'engage à surmonter ces obstacles pour électrifier durablement et équitablement le continent. ■



ALLOCTION DU SG DE L'OCI À LA 40^e SESSION DU COMCEC À ISTANBUL.

40^e Session du COMCEC à Istanbul

LA 40^e SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE (COMCEC), TENUE DU 2 AU 5 NOVEMBRE À ISTANBUL, A VU LA PARTICIPATION DU CIDC. LES ÉTATS MEMBRES ONT ÉVALUÉ LES PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION 2016-2025 DE L'OCI ET ONT IDENTIFIÉ LES DOMAINES OÙ DES EFFORTS SUPPLÉMENTAIRES SONT NÉCESSAIRES.

Le COMCEC est une plateforme institutionnelle qui permet aux pays membres de l'OCI de renforcer leur coopération économique et de faire face aux défis communs. Au cours de sa 40^e Session, qui s'est récemment achevée à Istanbul, les discussions ont porté sur des questions liées au développement durable, telles que l'énergie, l'environnement et l'agriculture. Les pays membres se sont engagés à soutenir les pays les moins avancés de l'OCI, afin de réduire les inégalités et de favoriser leur développement.

Mme Latifa El Bouabdellaoui, Directrice générale du Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), a pris part à cette 40^e Session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale, et en a



DG CIDC À LA 40^e SESSION DU COMCEC

profité pour présenter les activités du Centre, qui s'inscrivent dans la stratégie du COMCEC.

À noter qu'en marge de cette 40^e Session, les ministres du Commerce de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont participé, le mardi 5 novembre, à un petit-déjeuner de travail, consacré à la discussion des développements



ALLOCTION DU PRÉSIDENT ERDOGAN À LA 40^e SESSION DU COMCEC

récents dans la mise en œuvre du Système de préférences commerciales de l'OCI (SPC-OCI) et du Centre d'arbitrage commercial. À cette occasion, la Directrice générale du CIDC a présenté les principales conclusions de l'étude sur les opportunités et les défis de la révision du SPC-OCI élaborée par le Centre. ■

Atelier de restitution de l'étude d'évaluation du potentiel commercial entre pays africains et arabes

POUR PRÉSENTER LES RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE POUR ÉVALUER LE POTENTIEL COMMERCIAL ENTRE LES PAYS AFRICAINS ET ARABES, LE MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU ROYAUME DU MAROC, LE CIDC ET LA BADEA ONT ORGANISÉ UN ATELIER, LES 29 ET 30 OCTOBRE 2024 À CASABLANCA, AU MAROC

Le partenariat entre les pays arabes et africains présente un potentiel économique considérable. En renforçant leur coopération dans des secteurs clés, tels que l'agriculture, l'énergie et les infrastructures, ces pays peuvent contribuer à leur développement mutuel et à la création d'une zone de prospérité partagée. Dans le cadre de l'amélioration des opportunités commerciales et d'investissement entre les pays arabes et africains, le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) et la BADEA (Banque arabe pour le développement économique en Afrique) ont mené une étude pour évaluer le potentiel commercial entre ces régions, et ce, dans un contexte international difficile. Cette analyse souligne les opportunités de croissance mutuelle et identifie les secteurs critiques pour la coopération économique bilatérale.

Les principales conclusions du rapport sur l'expansion du potentiel commercial et d'investissement entre les pays arabes et africains ont été présentées et validées au cours de l'Atelier de restitution, organisé les 29 et 30 octobre dernier à Casablanca. Il a été précisé que cette présentation a facilité des discussions approfondies sur les recommandations proposées.



DG DU CIDC À L'ATELIER DE RESTITUTION DE L'ÉTUDE SUR LES OPPORTUNITÉS ET LES DÉFIS DE LA RÉVISION DU SPC-OCI.

En outre, l'Atelier a engagé des représentants des deux régions pour identifier des opportunités de collaboration et des stratégies

pour surmonter les défis existants, améliorer la compréhension mutuelle et renforcer les liens économiques. ■



POTENTIEL COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT AFRO-ARABE

Un partenariat stratégique

LE POTENTIEL COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT ENTRE LES PAYS ARABES ET AFRICAINS EST IMMENSE. IL OFFRE DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CES DEUX CONTRÉES. L'OCI ET LES LIENS HISTORIQUES, CULTURELS ET GÉOGRAPHIQUES, QUI UNISSENT CES PAYS, CONSTITUENT UN SOCLE SOLIDE POUR RENFORCER LEUR COOPÉRATION ÉCONOMIQUE.



DRONE UTILISÉ EN AGRICULTURE



STATION D'ÉNERGIE SOLAIRE À OUARZAZATE - MAROC

Les pays arabes et africains disposent de ressources naturelles et de compétences complémentaires. Les pays arabes, riches en hydrocarbures, peuvent fournir de l'énergie aux pays africains, tandis que ces derniers disposent de terres agricoles fertiles et d'une main-d'œuvre abondante. Parmi les atouts de cette coopération à renforcer, une complémentarité économique, un marché en croissance et des chantiers structurants importants.

L'Afrique est un continent en pleine expansion démographique, offrant un marché de consommation en

forte croissance pour les produits et services arabes. Par ailleurs, les investissements dans les infrastructures, telles que les routes, les ports et les réseaux énergétiques, sont essentiels pour faciliter les échanges commerciaux et attirer les investissements.

La Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), par sa mise en œuvre, va offrir de nouvelles opportunités pour les entreprises arabes désireuses de pénétrer le marché africain.

Secteurs clés de coopération

Dans de nombreux secteurs, il existe des pistes de coopération importante entre ces pays. Le développement de l'agriculture, notamment à travers le transfert de technologies et les investissements dans l'irrigation, est un secteur clé de coopération.

Dans la branche des énergies renouvelables, les pays arabes peuvent apporter leur expertise dans le domaine des énergies renouvelables pour aider les pays africains à diversifier leur mix énergétique.

Relativement à la transformation des ressources, le développement des industries manufacturières en Afrique, notamment dans les secteurs du textile, agroalimentaire et pharmaceutique, peut créer de

l'emploi et favoriser la croissance économique.

Quant au gap en infrastructures, les investissements dans le transport, l'énergie et les télécommunications restent essentiels, pour faciliter les échanges commerciaux et attirer plus d'investissements.

Défis et perspectives

Malgré cet important potentiel, plusieurs défis subsistent. Les enjeux ont trait à la stabilité politique, dont l'absence dans certaines régions africaines peut freiner les investissements.

Un autre défi et non des moindres concerne le manque d'infrastructures, dont celles de transport et de logistique sont souvent insuffisantes pour faciliter les échanges commerciaux dans certaines zones en Afrique.

À cela s'ajoutent des barrières non tarifaires. Les procédures douanières complexes et les normes techniques différentes peuvent constituer des obstacles au commerce.

Pour surmonter ces défis, il est nécessaire de renforcer la coopération régionale, de promouvoir les investissements privés et de mettre en place des politiques favorables au commerce. L'OCI se présente comme un creuset propice pour le renforcement d'un tel partenariat. ■



8^e édition du Future Investment Initiative de Riyad

LA 8^E ÉDITION DE LA CONFÉRENCE FUTURE INVESTMENT INITIATIVE (FII8) S'EST TENUE, DU 29 AU 31 OCTOBRE À RIYAD, SOUS LE THÈME CAPTIVANT «HORIZONS INFINIS : INVESTIR AUJOURD'HUI POUR FAÇONNER DEMAIN». LA FII8, PLACÉE SOUS LE PATRONAGE ROYAL DU GARDIEN DES DEUX SAINTES MOSQUÉES, LE ROI SALMAN BIN ABDULAZIZ AL-SAUD, A SUSCITÉ DES DISCUSSIONS SUR LA MANIÈRE DONT L'INVESTISSEMENT PEUT SERVIR DE CATALYSEUR POUR UN AVENIR PROSPÈRE ET DURABLE, REPOUSSANT LES LIMITES DE CE QUI EST POSSIBLE POUR L'HUMANITÉ.

Melting-pot d'idées innovantes, réunissant des dirigeants mondiaux, des entrepreneurs, des dirigeants politiques, des médias et des décideurs dans les domaines de la finance, de l'IA, de la durabilité, de l'énergie, de la géoéconomie, de l'espace et au-delà, cette édition du «Davos du Désert» a mis les participants au défi de penser au-delà des limites conventionnelles et les a amenés à explorer les opportunités d'investissement qui peuvent combler les défis actuels avec les possibilités futures. On y a échangé et discuté de soutenabilité, de tech, d'éco-

nomie circulaire, de PPP ou encore de digitalisation.

Le FII 2024 a attiré un parterre de personnalités influentes, parmi lesquelles des dirigeants d'entreprises mondiales et des PDG de grandes multinationales qui ont partagé leurs visions sur l'avenir de l'investissement et de l'innovation, des ministres des Finances, de l'Économie et de l'Investissement de différents pays qui ont présenté les opportunités d'investissement dans leurs États respectifs, des fonds souverains, notamment

le Fonds d'investissement public saoudien (PIF), qui ont joué un rôle central dans les discussions sur les investissements à long terme, tandis que des experts et académiciens en finance, technologie et développement durable ont apporté leur expertise pour éclairer les débats.

La FII8 a été le lieu d'une variété d'engagements externes, organisés tout au long de la semaine du 27 octobre pour les membres de l'Institut FII, les délégués invités et les partenaires stratégiques. ■

Riyad : Future Investment Initiative Forum 2024

ÉVÈNEMENT DE PREMIER PLAN, CE FORUM A RASSEMBLÉ DES LEADERS MONDIAUX, DES INVESTISSEURS ET DES INNOVATEURS POUR DISCUTER DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT QUI FAÇONNERONT L'AVENIR DE L'ÉCONOMIE MONDIALE.



VUE DE LA CONFÉRENCE

La 8e édition de la Conférence de Future Investment Initiative (FII8) a offert une plateforme unique pour les pays de l'OCI, afin de renforcer leur coopération économique et de promouvoir leurs atouts en matière d'investissement. À Riyad, en Arabie saoudite, cette édition a mis en lumière les principaux enjeux de l'investissement à l'échelle mondiale. Sous le thème «Horizons infinis : investir aujourd'hui pour façonner demain», cette 8e édition a exploré de nombreux sujets clés, notamment l'investissement dans l'avenir. En effet, le Forum a mis l'accent sur les investissements à long terme, en particulier dans les secteurs de l'innovation, des technologies de pointe et des énergies renouvelables. Les discussions ont porté sur la manière dont les inves-

tissements peuvent contribuer à façonner un avenir durable et prospère.

Les nouvelles frontières de l'investissement ont aussi été auscultées. Les participants ont effectivement exploré de nouveaux horizons d'investissement, tels que l'intelligence artificielle, la biotechnologie, l'espace et les métavers. Doit-on rappeler que ces domaines offrent des opportunités de croissance considérables, mais posent également des défis en termes de réglementation et de risques.

Les ODD au menu

Parmi les axes de la FII8, le rôle de l'investissement dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Le Forum a souligné l'importance de l'investissement privé pour atteindre ces objectifs. Les discussions ont porté sur la manière dont les entreprises et les investisseurs peuvent contribuer à résoudre les grands défis mondiaux, tels que le changement climatique, la pauvreté et les inégalités.

Quant à la transformation numérique, elle a été un thème central du Forum. Les participants ont discuté de l'impact de la technologie sur les entreprises, les gouvernements et la société dans son ensemble. Ils ont également exploré les opportunités offertes par la numérisation pour stimuler la croissance économique et créer de nouveaux emplois.

Un autre axe a mis en évidence la nécessité d'une coopération internationale renforcée pour relever les défis mondiaux. À Riyad, les discussions ont porté sur la manière dont les pays peuvent travailler ensemble pour promouvoir le commerce, l'investissement et le développement durable.

Les pays de l'OCI et le FII

Les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont joué un rôle important dans le FII 2024. Ces pays ont présenté leurs projets d'investissement et leurs stratégies de développement, et ont participé à des discus-



UNE FORTE PARTICIPATION



DISCOURS D'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

sions sur les défis et les opportunités auxquels ils sont confrontés.

À titre d'exemple, S.E. Bassirou Diomaye Diakhar Faye, Chef de l'État du Sénégal, a présenté les grandes ambitions du Sénégal dans le cadre de sa Vision 2050, axée sur l'industrialisation accélérée, le développement des infrastructures, la transition énergétique et la transformation numérique. Il a invité les investisseurs internationaux à jouer un rôle clé dans cette transformation, en contribuant à l'émergence de nouveaux secteurs porteurs pour une croissance inclusive et durable.

FII8 a mis en lumière les tendances les plus récentes en matière d'investissement, tout en offrant une plateforme pour des partenariats stratégiques. Justement, plusieurs accords significatifs ont été signés en marge du forum, couvrant une large gamme de secteurs. En termes de partenariats technologiques, des accords ont été conclus pour développer de nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, la blockchain et les énergies renouvelables.

Relativement aux investissements directs étrangers (IDE),

de nombreux accords d'investissement ont été signés, visant à stimuler la croissance économique dans différents pays. Dans la même veine, des projets d'infrastructure à grande échelle ont été lancés, notamment dans les domaines des transports, de l'énergie et des télécommunications.

Tendances émergentes

Le FII 2024 a mis en évidence plusieurs tendances clés qui façonnent l'avenir de l'investissement, à savoir la soutenabilité, les technologies de rupture, l'économie circulaire, des PPP (partenariats public-privé) ou encore de la digitalisation. Sachant que l'investissement durable est devenu une priorité absolue, les participants ont souligné l'importance d'intégrer les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans les décisions d'investissement.

Les technologies de pointe, telles que l'IA et la biotechnologie, offrent de nouvelles opportunités d'investissement, mais soulèvent également des défis en termes de réglementation et d'éthique. Elles n'ont pas été occultées à Riyad. Il en a été de même pour la digitalisation de l'économie qui transforme les secteurs traditionnels et crée de nouvelles opportunités d'investissement, ainsi que de l'économie circulaire, qui vise à réduire les déchets et à optimiser l'utilisation des ressources, et est de plus en plus considérée comme un modèle économique durable.

Concernant les PPP, des accords entre les gouvernements et le secteur privé, essentiels pour mobiliser les investissements nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable, ont été signés.. ■

Ils ont dit au Future Investment Initiative Forum 2024 à Riyad



**Yasir Al-Rumayyan,
Gouverneur du Fonds
d'investissement public et
Président de l'Institut FII :**

«Au cours des sept dernières années, le FII a généré plus de 125 milliards de dollars de transactions. Aujourd'hui, plus que jamais, nous reconnaissons que les résultats économiques, sociaux et environnementaux sont interconnectés. Et ceux-ci doivent être au cœur de notre prise de décision».



**S.E. Bassirou Diomaye Diakhar
Faye,
Président de la République du
Sénégal :**

«Le continent africain s'éveille à nouveau à ses aspirations et à ses objectifs. Nous assistons à la démocratisation du continent. Cela comprend la construction et l'amélioration du secteur de l'énergie et des infrastructures connexes, ainsi que la promotion de la jeunesse.»



**HE Mohammed Bin Abdullah Al
Jaddan, Ministre des Finances du
Royaume d'Arabie saoudite**

«Je vous souhaite la bienvenue dans la ville de Riyad et au New Africa Summit qui se tient parallèlement à la huitième édition du Forum Future Investment Initiative. La relation du Royaume avec le continent africain n'est pas régie par la proximité géographique. Non seulement nous sommes partenaires avec une histoire commune et un avenir partagé où les origines du commerce remontent à travers les âges, mais aussi notre histoire commune nous a beaucoup donnés. Nous avons des aspects économiques similaires dans nos cultures et des points communs que nos peuples gagneraient à renforcer dans une compréhension commune. Nous irons sans aucun doute vers un partenariat à long terme, basé sur la confiance et le respect mutuel, mais aussi vers un engagement devant parvenir à une prospérité commune pour nos peuples. Le Royaume a été l'un des premiers pays qui a appelé à l'adhésion de l'Union africaine et qui a soutenu un siège supplémentaire pour l'Afrique au Conseil d'administration du FMI. ... »



**S.A.R. l'Ambassadrice Reema
Bandar Al Saud, Femme
d'affaires et philanthrope
saoudienne :**

«Le rôle des femmes dans le leadership est essentiel. Nous devrions examiner de manière intersectorielle les types de formations que nous proposons pour créer une femme polyvalente sur le lieu de travail.»



**M. Alioune Guèye,
CEO du Groupe L'Afrique qui
Ose :**

«De retour d'une semaine inoubliable à la 8e édition du Future Investment Initiative à Riyad. Plus de 8.500 participants, 500 intervenants d'exception : un événement qui rassemble les plus grands esprits et où chaque discussion inspire le changement. J'ai eu l'opportunité d'échanger avec des leaders visionnaires, de découvrir des perspectives innovantes et de ressentir cette incroyable énergie contagieuse porteuse d'innovation, une invitation dans le futur. À l'évidence, le centre de gravité de l'économie mondiale s'est inexorablement déplacé vers l'Est.»



**M. Tony Elumelu,
Président de Heirs Holdings,
Transcorp, et Fondateur de la
Fondation éponyme:**

«Aujourd'hui, j'ai eu l'honneur de coprésider le New Africa Summit, lors de la Future Investment Initiative (FII) 2024 à Riyad, en Arabie saoudite. Pour la première fois, la FII a organisé un événement pré-sommet consacré à l'Afrique, réunissant des investisseurs et des chefs d'entreprise mondiaux influents. Le New Africa Summit s'est concentré sur la création de ponts entre les régions géographiques, la mise en évidence des opportunités d'investissement uniques de l'Afrique et la promotion d'une collaboration transfrontalière vitale. L'énergie et la vision qui ont animé les discussions sur le rôle de l'Afrique dans l'économie mondiale ont été profondément inspirantes. ... »



JEUNES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI : UNE FORCE, MAIS...

STATS

La jeunesse des pays membres de l'OCI, un potentiel immense

Il y a 3 ans, les États membres de l'OCI comptaient 350,8 millions de jeunes (âgés de 15 à 24 ans), soit 18,5% de leur population totale et 29% de la population jeune mondiale totale. Cette explosion démographique représente un potentiel remarquable pour les États membres de l'OCI, offrant de grandes opportunités ainsi que des défis pour leur développement socioéconomique et leur prospérité. En témoigne une étude sur l'état de la jeunesse dans les États membres de l'OCI du SESRIC et du Forum de la jeunesse de la coopération islamique (ICYF), en vue d'identifier les principaux défis auxquels elle est confrontée.

Pour S.E Mme Zahra Zamard Selcuk, Directrice générale du SESRIC, au fil des ans, les États membres de l'OCI ont déployé des efforts considérables pour autonomiser

leurs jeunes et exploiter leur potentiel par l'éducation, le développement des compétences, l'emploi et l'inclusion sociale. Cependant, malgré des progrès notables, le groupe de l'OCI continue d'être à la traîne par rapport aux moyennes mondiales et des autres groupes de pays dans presque tous les aspects du bien-être et du développement des jeunes. Dans le secteur de l'éducation, par exemple, le taux d'alphabétisation des jeunes de l'OCI (84,8%) est resté bien inférieur à la moyenne mondiale de 91,3% en 2020, avec des investissements relativement faibles dans les infrastructures et le personnel éducatifs. C'est également le cas du taux de participation des jeunes au marché du travail de l'OCI (37,4%) par rapport à la moyenne mondiale de 40,1% et du taux de chômage des jeunes (15,7%) qui en résulte par

rapport à la moyenne mondiale de 14,9% en 2022.

Le groupe de l'OCI a également sous-performé en ce qui concerne l'accès des jeunes aux soins de santé mentale et aux plateformes de participation sociopolitique.

Quant à Taha Ayhan, Président du ICYF, la voie à suivre, bien que significative, nécessite des investissements soutenus par les parties prenantes dans des solutions dynamiques et durables qui peuvent renforcer davantage le rôle constructif des jeunes dans le développement et la prise de décision, tout en offrant des opportunités durables, une éducation, des soins de santé, un soutien à la santé mentale et une autonomisation axée sur les politiques pour que les jeunes atteignent leur plein potentiel. ■

Profil démographique des jeunes

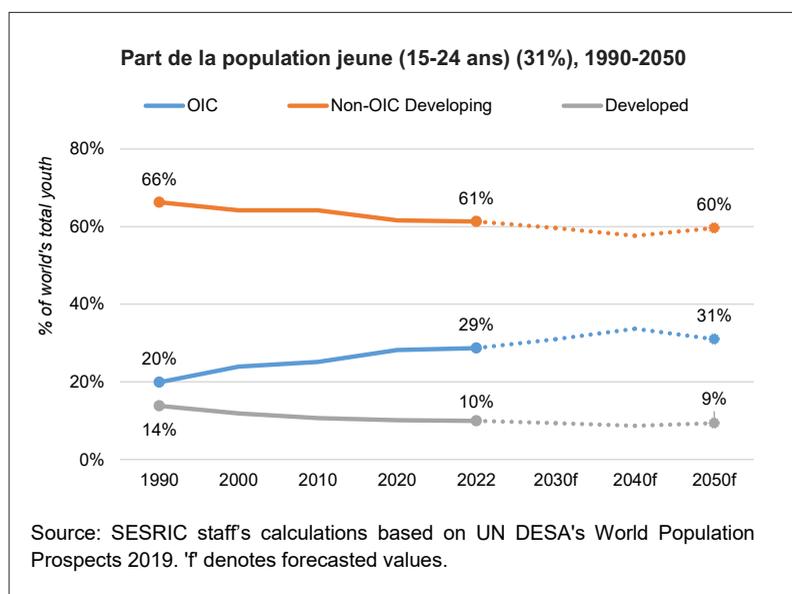
LA POPULATION DES JEUNES (15-24 ANS) DANS LE MONDE A AUGMENTÉ DE 21% ENTRE 1990 ET 2022, PASSANT DE 1 MILLIARD À 1,2 MILLIARD. AU COURS DES TROIS PROCHAINES DÉCENNIES, LES PRÉVISIONS PRÉVOIENT QUE CETTE POPULATION AUGMENTERA ENCORE POUR ATTEINDRE 1,3 MILLIARD. DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI, ELLE SUIT CETTE TENDANCE À LA HAUSSE.

Dans les pays développés, la population des jeunes est en baisse constante depuis 1990, les prévisions prévoient qu'elle continuera de baisser dans les années à venir (voir graphe). Les pays développés abritaient 14% (ou 139,4 millions) de la jeunesse mondiale totale en 1990, mais en 2022, ils n'en hébergeaient que 10% (ou 121,8 millions) de la jeunesse mondiale totale. D'ici 2050, les prévisions prévoient que la part de la jeunesse mondiale totale vivant dans les pays développés diminuera encore pour atteindre 9% (ou 114,4 millions). De même, bien que les pays en développement non membres de l'OCI abritent la plus grande part de jeunes, cette part a diminué de 5 points de pourcentage entre 1990 et 2022 (de 66 à 61%, soit 749,4 millions).

D'ici 2050, les prévisions prévoient que la part de la jeunesse mondiale totale vivant dans les pays en développement non membres de l'OCI diminuera encore pour atteindre 60% (soit 752,4 millions).

L'avantage de la poussée démographique de la jeunesse

En revanche, la tendance dans les États membres de l'OCI est à l'inverse. En 1990, les États



membres de l'OCI abritaient 20% (soit 200,8 millions) de la jeunesse mondiale totale. En 2022, cette part a atteint 29% (soit 350,8 millions) et les prévisions prévoient qu'elle augmentera encore pour atteindre 31% (soit 471,5 millions) d'ici 2050. Sur les 29% de la jeunesse mondiale totale résidant actuellement dans les États membres de l'OCI, 179,5 millions (soit 51,1%) sont des hommes et 171,3 millions (soit 48,8%) sont des femmes.

L'augmentation de la proportion de jeunes dans les pays membres

de l'OCI constitue une fenêtre d'opportunité. Une population de jeunes plus nombreuse (souvent appelée «poussée démographique de la jeunesse») peut signifier une moindre dépendance aux biens et services publics et de meilleures perspectives sociales, économiques et démographiques pour l'avenir. Cependant, le potentiel d'une poussée démographique de la jeunesse dépend fortement de l'accès des jeunes aux infrastructures et aux biens essentiels, tels que l'éducation, l'emploi productif, les soins de santé, etc. ■

Jeunesse : Éducation et développement des compétences

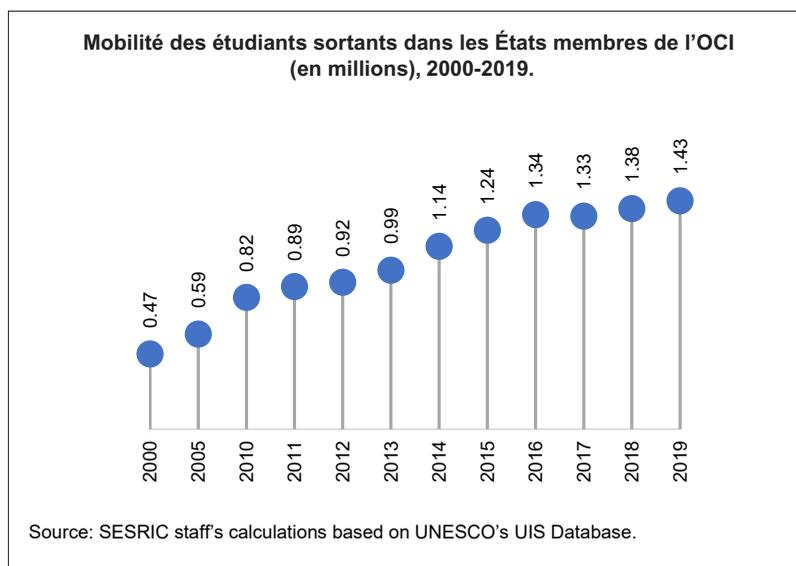
SELON DES CHIFFRES RÉCENTS DE LA BASE DE DONNÉES DE L'ISU DE L'UNESCO, LES TAUX D'ALPHABÉTISATION DES JEUNES DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI SONT, EN MOYENNE, RELATIVEMENT MEILLEURS QUE CEUX DES ADULTES. DES EFFORTS RESTENT NÉANMOINS À FAIRE POUR RETENIR LES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR PLACE.

Le taux moyen d'alphabétisation des jeunes dans les États membres de l'OCI reste inférieur à celui des pays en développement non membres de l'OCI, selon la moyenne mondiale et les pays développés. En moyenne, 84,8% des jeunes des États membres de l'OCI sont alphabétisés, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale (91,3%) et à la moyenne des pays en développement non membres de l'OCI (94,1%). Le bon côté des choses, c'est que depuis la publication du dernier rapport (SESRIC & ICYF, 2020), le taux d'alphabétisation des jeunes dans le groupe de l'OCI a augmenté de 2,5 points de pourcentage. En outre, l'écart d'alphabétisation entre les hommes (87,8%) et les femmes (81,6%) est tombé à 6,2 points de pourcentage, contre 6,8 les années précédentes.

Des taux d'alphabétisation différenciés

Au niveau des pays, les taux d'alphabétisation des jeunes sont supérieurs à 90% dans la majorité des États membres de l'OCI. Seuls 12 États membres de l'OCI ont des taux d'alphabétisation des jeunes inférieurs à 70%. 25 États membres de l'OCI ont des taux d'alphabétisation des jeunes d'au moins 95%.

L'Ouzbékistan est le pays de l'OCI le plus performant, avec un taux d'alphabétisation des jeunes de 100%, suivi de l'Azerbaïdjan, de la Turquie, du Tadjikistan et du Kazakhstan, qui ont tous un taux d'alphabétisation des jeunes de 99,9%. Au contraire, le Tchad, avec un taux de 30,8%, est le pays de l'OCI ayant le taux d'alphabétisation des jeunes le plus faible. Il est suivi par le Niger (43,5%), le



Mali (46,2%), la Guinée (53,9%) et l'Afghanistan (55,9%).

Relativement à la mobilité des étudiants, selon la base de données de l'ISU de l'UNESCO, près de 5,3 millions d'étudiants ont étudié à l'étranger en 2019. Une augmentation significative par rapport aux 3,4 millions de 2010 et aux 4,3 millions de 2015. Les États membres de l'OCI gagnent en popularité en tant que destinations d'enseignement supérieur, en raison des dépenses et des réformes considérables dans le secteur de l'éducation, qui ont entraîné une augmentation de la qualité de l'éducation et généré des opportunités pour les étudiants nationaux et internationaux (SESRIC, 2019).

Toutefois, une proportion importante de jeunes vivant dans les États membres de l'OCI continue d'étudier à l'étranger. Les étudiants des États membres de l'OCI préfèrent se rendre à l'étranger dans des pays do-

tés de secteurs éducatifs développés, tels que les États-Unis, le Royaume-Uni et ceux de l'Europe.

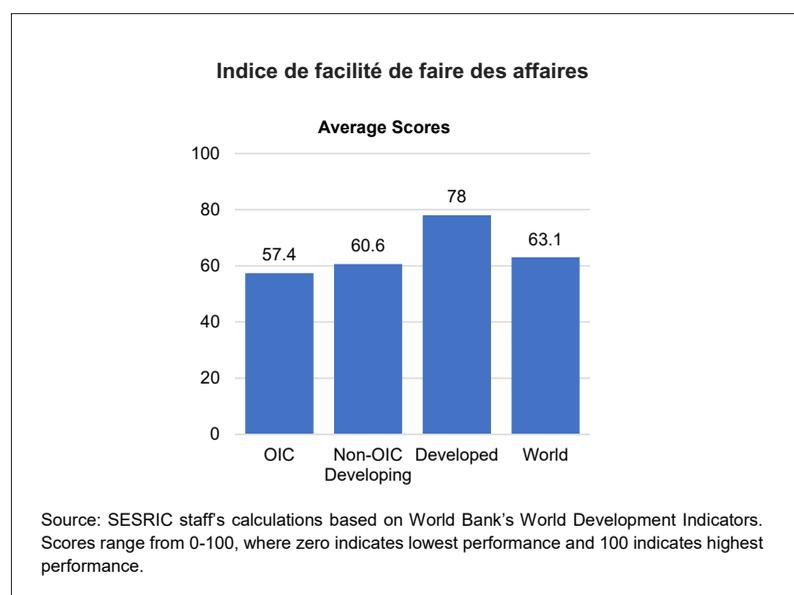
Le nombre d'étudiants des États membres de l'OCI qui étudient à l'étranger pour l'enseignement supérieur a augmenté régulièrement entre 2000 et 2019. Toujours est-il que la mobilité des jeunes étudiants est étroitement liée à la migration des jeunes. Les deux étaient liées aux déplacements des personnes d'un endroit à un autre. Même aujourd'hui, la frontière entre les deux s'aminçit, car la mobilité des jeunes tend à encourager la migration. Les raisons pour lesquelles les gens se déplacent sont nombreuses, comme le manque d'opportunités, les inégalités ou les menaces pour leur propre bien-être. Toutes ces choses peuvent conduire à un très fort désir des jeunes de se déplacer et de rechercher de nouvelles ou du moins différentes façons d'apprendre, de se former et de travailler (Cairns, 2021). ■

Jeunesse : Emploi et entrepreneuriat

LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL EST RÉVÉLATRICE DU NIVEAU D'INTÉGRATION DES JEUNES DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL. CETTE INTÉGRATION EST ESSENTIELLE POUR LEUR CAPACITÉ À GAGNER UN REVENU, À VIVRE UNE VIE FRUCTUEUSE ET À CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LEURS COMMUNAUTÉS. LES ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES PEUVENT DEVENIR UNE SOURCE DE REVENUS POUR CEUX QUI ONT DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI LIMITÉES DANS LE SECTEUR FORMEL, TOUT EN MAXIMISANT LEUR POTENTIEL SOCIOÉCONOMIQUE ET LEURS COMPÉTENCES.

Selon les estimations de l'OIT, le taux de participation des jeunes au marché du travail (LFPR) a été variable au cours de la dernière décennie. Ce taux correspondant fortement aux ralentissements économiques, aux récessions et aux crises. Par exemple, le LFPR mondial des jeunes était de 41,2% en 2019 avant le début de la pandémie de Covid-19 et a baissé à 38,6% en 2020. Il s'est depuis redressé dans une certaine mesure, atteignant 39,7% en 2021 et 40,1% en 2022. De même, le taux de chômage des jeunes du groupe de l'OCI a été mesuré à 37,9% en 2019, il a baissé à 36% en 2020. Il a commencé à se redresser en 2021 et a augmenté à 37,1% avant de grimper à 37,4% en 2022.

Au cours de la dernière décennie, le taux de participation des jeunes dans les États membres de l'OCI a été en moyenne systématiquement inférieur à celui des pays développés et des pays en développement non membres de l'OCI. Les taux de participation des jeunes hommes et femmes sont affectés par des facteurs institutionnels, tels que les normes et les préférences (par exemple la mobilité des jeunes, la valeur du travail des jeunes femmes, la discrimination fondée sur l'âge/l'expérience), les facteurs économiques (par exemple la comparaison des revenus nets avec les avantages du travail non rémunéré) et les facteurs sociaux et institutionnels (par exemple l'âge, le sexe, les com-



pétences professionnelles) (SESRIC, 2020). En outre, lorsque les jeunes participent au marché du travail, ils peuvent se diriger vers des secteurs relativement moins réglementés, tels que l'agriculture ou les services dans certains États membres de l'OCI.

En matière d'entrepreneuriat

Les jeunes entrepreneurs des États membres de l'OCI sont confrontés à une liste de défis. Les jeunes ont souvent un accès plus limité au capital, au réseau d'affaires et aux infrastructures, et une connaissance limitée des réglementations relatives à l'entrepreneuriat. Dans les pays en développement, la facilité de faire des affaires peut pro-

mouvoir l'intention et l'activité entrepreneuriales des jeunes.

Toutefois, selon l'indice de facilité de faire des affaires de la Banque mondiale, les réglementations affectant directement les entreprises dans dix domaines (du commerce à l'électricité) étaient les plus faibles dans les États membres de l'OCI, où le score moyen de facilité de faire des affaires était de 57,4 en 2019. Par rapport aux États membres de l'OCI, le score moyen de facilité de faire des affaires était comparativement plus élevé dans les pays en développement non membres de l'OCI (60,6) et considérablement plus élevé dans les pays développés (78). ■

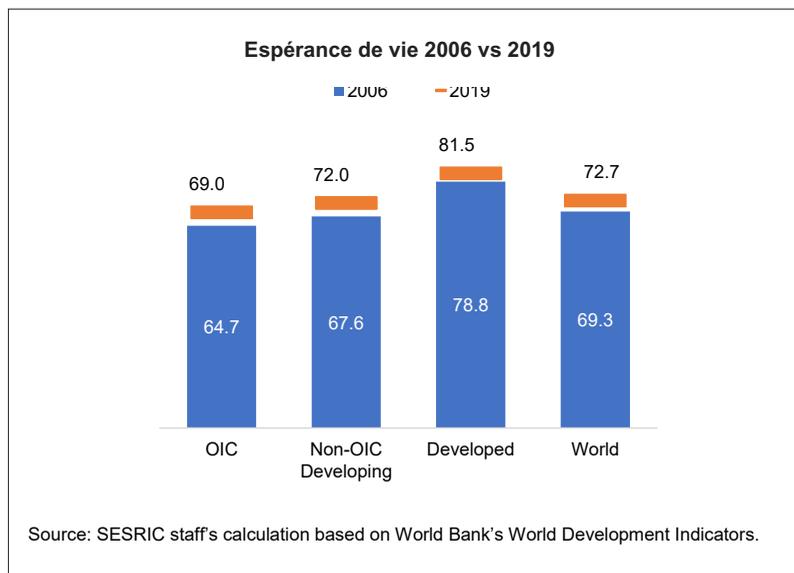
Jeunesse : Santé et bien-être

L'ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE EST RÉVÉLATRICE DE L'ÉTAT DE SANTÉ GÉNÉRAL DES HABITANTS D'UN PAYS ET, DANS UNE CERTAINE MESURE, DE LA QUALITÉ DES SERVICES DE SANTÉ QUI LEUR SONT OFFERTS. EN MOYENNE, L'ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE DANS LES PAYS OCI ÉTAIT LA PLUS FAIBLE AU MONDE EN 2019. SACHANT QUE LES DONNÉES NATIONALES, LES STRUCTURES, LES POLITIQUES ET PROGRAMMES SUR LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES FONT CRUELLEMENT DÉFAUT DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI, IL EST TRÈS DIFFICILE DE DÉTERMINER L'ADÉQUATION DE LA SANTÉ MENTALE, EN RAISON DE CETTE LIMITATION.

L'espérance de vie est généralement affectée par des facteurs, tels que la pauvreté, la malnutrition, les conflits, l'accès limité à l'eau, à l'assainissement, aux services d'hygiène, et le manque de services de santé essentiels, tels que la couverture vaccinale. Pour les jeunes, les facteurs affectant l'espérance de vie peuvent déterminer leur capacité à vivre une vie épanouissante et réussie, à avoir une carrière prospère et à fonder une famille. Heureusement, l'espérance de vie à la naissance a augmenté dans le monde entier entre 2006 et 2019 (voir graphe). À l'échelle mondiale, l'espérance de vie à la naissance était de 69,3 ans en 2006. En 2019, cette espérance était de 72,7 ans. De même, dans les États membres de l'OCI, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 4,3 ans. Dans les pays en développement non membres de l'OCI, elle a augmenté de 4,4 ans. Dans les pays développés, elle a augmenté de 2,7 ans, entre 2006 et 2019. Cependant, les États membres de l'OCI ont continué d'avoir, en moyenne, l'espérance de vie à la naissance la plus faible au monde en 2019.

Prévention vs certaines pathologies

Une analyse des principales causes de décès chez les jeunes peut expliquer en partie pourquoi l'espérance de vie à la naissance est relativement plus faible dans les États membres de l'OCI. La principale cause de décès chez les jeunes (âgés de 15 à 29 ans) était liée aux blessures en 2020. Environ 792 100 jeunes sont



décédés dans le monde des suites de blessures. Viennent ensuite 609 500 jeunes décédés de maladies transmissibles (y compris des conditions maternelles, périnatales et nutritionnelles) et 520 200 jeunes décédés de maladies non transmissibles. Les blessures étaient également la principale cause de mortalité chez les jeunes dans les pays en développement non membres de l'OCI et dans les pays développés. Contrairement aux tendances mondiales, la principale cause de mortalité chez les jeunes dans les États membres de l'OCI était due aux maladies transmissibles (217 400), suivies des blessures (209 000) et des maladies non transmissibles (169 700). Cela est particulièrement préoccupant, car un certain nombre de maladies et d'affections transmissibles, maternelles, périnatales et nutritionnelles sont évitables et peuvent

être atténuées par des interventions opportunes, telles que la détection précoce et des soins curatifs appropriés (y compris le traitement, la vaccination, l'inoculation, etc.).

En termes d'addiction et de consommation de drogues, bien qu'il n'existe que peu ou pas de données sur la consommation d'alcool des jeunes dans les États membres de l'OCI, on suppose que la consommation d'alcool chez les jeunes est faible dans les États membres de l'OCI par rapport aux autres groupes de pays. Pour rappel, la consommation d'alcool est considérée comme une déviation des enseignements de l'Islam. La consommation d'alcool est également généralement associée à une stigmatisation sociale fortement négative dans de nombreux États membres de l'OCI (SESRIC, 2020a). ■

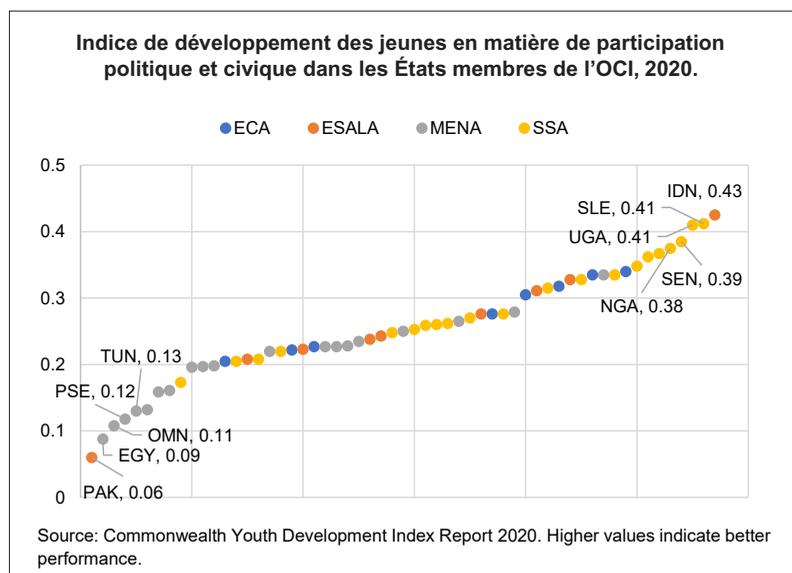
Jeunesse : Participation sociale

LES CAPACITÉS DE TRAVAIL SOCIAL, D'ACTIVISME ET DE VOLONTARIAT DES JEUNES SONT ESSENTIELLES À LA CROISSANCE ÉQUITABLE ET DURABLE DES SOCIÉTÉS. POURTANT, PARTOUT DANS LE MONDE, CES JEUNES SONT CONFRONTÉS À UNE AVALANCHE DE DÉFIS QUI SE TRADUISENT PAR DES INÉGALITÉS EN TERMES D'OPPORTUNITÉS ET DE LIMITATIONS DE LA PARTICIPATION CIVIQUE ET POLITIQUE.

Dans de nombreux pays en développement, les jeunes sont considérablement désavantagés. Leur voix n'est pas entendue et leur implication et leur influence sur la prise de décisions sont marginales (Generation Unlimited, 2020).

Au niveau des pays individuels, l'Indonésie (0,43) a obtenu le score le plus élevé en matière de participation politique et civique des jeunes, dans le cadre de l'Indice de développement de la jeunesse, en 2020 (voir graphe). En outre, les États membres de l'OCI en Afrique subsaharienne ont, en général, obtenu des scores plus élevés en matière de participation politique et civique des jeunes dans le cadre de cet Indice. Les scores les plus élevés ont été observés en Sierra Leone (0,41), en Ouganda (0,41), au Sénégal (0,39) et au Nigéria (0,38). Par contre, les scores les plus faibles ont été observés dans certains États membres de l'OCI en Afrique de la région MENA.

Les avantages de la participation sociale des jeunes
Pourtant, des exemples spécifiques des États membres de l'OCI réitèrent les avantages de la participation sociale des jeunes non seulement pour le développement socioéconomique, mais aussi pour la consolidation de la paix, la responsabilisation et le développement humain. En Sierra Leone, il existe de nombreux exemples de la manière dont les



initiatives menées par les jeunes ont favorisé la paix et la réforme. Par exemple, le club «Jeunesse en action pour la paix», créé par un jeune membre de gang réformé, promeut la paix entre les gangs de rue dans la région de Freetown en organisant des activités communautaires, telles que des matchs de football, des événements sociaux et des campagnes de non-violence dans les écoles (UNOY Peacebuilders, 2018). Le «Mouvement des jeunes concernés de Kono» (MOCKY) est un autre exemple de la manière dont la participation sociale des jeunes contribue à consolider la paix en réglant les conflits (UNOY Peacebuilders, 2018). De même, «Youth for Sustainable Development» (YOSUPA) est une ONG locale dirigée par des jeunes qui

promeut la paix dans le cadre de son programme de promotion du développement durable en Sierra Leone (UNOY Peacebuilders, 2018).

En Afghanistan, la participation sociale des jeunes a également ouvert la voie à leur autonomisation économique. Au cours de sa première année de création, une organisation de jeunesse a dispensé à 200 jeunes une formation en informatique, en graphisme, en anglais et dans d'autres matières scolaires (UNOY Peacebuilders, 2018). La même organisation contribue également à offrir des possibilités d'emploi à domicile aux femmes dans le tissage de tapis, la fabrication de cornichons et la cuisine (UNOY Peacebuilders, 2018). ■



Qatar Halal Forum pour libérer l'avenir de l'hôtellerie halal

QATAR HOSPITALITY ORGANISERA, AVEC LE PARRAINAGE DU CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE (CIDC), QATAR HALAL FORUM, EN 2025 AU DOHA EXHIBITION & CONVENTION CENTER, WEST BAY À DOHA, ÉTAT DU QATAR, SOUS LE THÈME «LIBÉRER L'AVENIR DE L'HÔTELLERIE HALAL».

La demande de services respectueux du halal est croissante. Le Qatar Halal Forum 2024, organisé par Hospitality Qatar, s'annonce comme un rassemblement extraordinaire, réunissant les leaders et les innovateurs mondiaux du secteur de l'hôtellerie halal. Axé sur le thème «Libérer l'avenir de l'hôtellerie halal», Qatar Halal Forum explorera, les 14 et 15 janvier 2025 à Doha, les dernières tendances, opportunités et défis auxquels sont confrontés le tourisme et l'hôtellerie halal.

Ce Forum qui est dédié au commerce halal, aux normes halal et à la production et la logistique halal est une excellente opportunité pour les acteurs de l'industrie halal de promouvoir leurs produits et services et de développer le commerce et l'investissement dans ce secteur à fort potentiel d'échange entre les pays de l'Organisation de la coopé-

ration islamique (OCI). Cet événement enregistrera également l'organisation d'ateliers thématiques et de rencontres B2B.

Un rendez-vous incontournable, doublé du Forum des femmes d'affaires halal

D'ores et déjà est confirmée la présence de fournisseurs de tourisme et d'hôtellerie halal, organismes de certification halal, fournisseurs de produits et services halal (aliments, boissons et produits de soins personnels), entreprises de décoration intérieure et d'ameublement, spécialisées dans les conceptions conformes aux normes halal pour les hôtels, les restaurants et les complexes hôteliers, ou qui ont des matières premières pour l'hôtellerie ou qui sont technologiques et d'investissement, voire les agences de marketing et de relations publiques.

Parallèlement au Forum halal du Qatar, le Forum des femmes d'affaires halal aura lieu. Cette plateforme dédiée vise à réunir des femmes entrepreneures, des professionnelles et des leaders de l'industrie pour explorer les opportunités et les défis au sein de l'économie halal. Parmi les principaux avantages pour les femmes entrepreneures, des opportunités de réseautage avec des professionnels et des leaders de l'industrie partageant les mêmes idées, favorisant les collaborations et les partenariats, l'accès aux ressources et informations sur la finance islamique, les processus de certification halal et d'autres outils essentiels pour naviguer sur le marché halal, mais aussi des sessions inspirantes, des ateliers et des discussions adaptées pour améliorer les compétences et les connaissances dans le paysage commercial halal. ■



Finance islamique: De réelles perspectives de développement

AU-DELÀ DES PAYS MUSULMANS, C'EST LE MONDE ENTIER QUI S'INTÉRESSE À LA FINANCE ISLAMIQUE. SES CARACTÉRISTIQUES INTÉRESSANTES EN TERMES DE TRANSPARENCE ET DE RÉGULATION BANCAIRE ONT FINI PAR CONVAINCRE LE PLUS GRAND NOMBRE. AUX CÔTÉS DE L'IMPLANTATION DE BANQUES ENTièrement ISLAMIQVES, CERTAINS PAYS ONT DÉCIDÉ D'OFFRIR DES PRODUITS DE LA FINANCE ISLAMIQUE, DITS CHARIA-COMPATIBLES.



L'élan de croissance de la finance islamique reste vivace. Dans les pays du Moyen-Orient et en Afrique du nord, le développement de la finance islamique est encourageant. A l'horizon 2025, des sources dignes de confiance tablent sur un encours de 5 000 milliards de dollars. Des initiatives émergent même en Europe. Rappelons le département spécifique dédié à la finance islamique ouvert, il y a une vingtaine d'années, à la Financial Services Authority. Très rapidement, l'Islamic Bank of Britain étendra ses services. Ce qui fut une première en Europe. En France et en Allemagne des pro-

duits et des solutions bancaires, conformes aux principes de la finance islamique, sont de plus en plus proposés.

Avouons que la finance islamique reste confrontée à des défis de l'intégration des marchés financiers. Les établissements bancaires qui mettent à la disposition de la clientèle des produits charia-compatibles, doivent être validés par un organisme islamique en charge du contrôle, à savoir l'Organisation de Compatibilité et d'Audit des Institutions Financières islamiques (AAOIFI). Par ailleurs, dans le processus d'intégration au système

financier classique, l'emprise des principes religieux adossés aux produits islamiques peut pondérer l'ascension de cette finance.

Stabilité et efficacité

Des études sérieuses ont prouvé que les banques islamiques sont plus stables et plus efficaces que les banques classiques. Certes, elles induisent des frais de fonctionnement plus élevés, mais elles disposent de services non facturés au client plus complets. En outre, elles présentent une plus grande qualité d'actifs à leur bilan.

De plus, les banques participatives ont un plus faible ratio d'endettement. Cela leur confère une meilleure résilience aux soubresauts des marchés et des risques de faillites atténués. Pour rappel, lorsqu'en 2007 Lehmann Brothers affichait un ratio d'endettement de 30:1 (un montant de dettes 30 fois supérieur aux capitaux propres), les banques islamiques de la zone MENA n'étaient qu'à peine 10:1. ■

LISTES DE BANQUES ISLAMIQVES AU MAROC

- Al Akhdar Bank
- Bank Al Youssr
- Bank Assafa
- BTI Bank
- Dar Al Amane
- Umnia Bank



ARRÊT SUR IMAGE

1. Intervention du Secrétaire général de l'OIC
2. B2B, B2C azimuts au FIJ 2024



- ▶ **FORUM ET EXPOSITION DES DATTES DE L'EGYPTE**
20-21 novembre 2024 • Le Caire /Egypte

- ▶ **HALAL INTERNATIONAL EXPO**
27-30 novembre 2024 • Istanbul/Türkiye

- ▶ **8^e RÉUNION ANNUELLE DE COORDINATION DES INSTITUTIONS DE L'OCI (ACMOI)**
4-5 décembre 2024 • Djeddah, Arabie Saoudite

- ▶ **FORUM DES AGENCES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DE L'OCI**
20-21 février 2025 • Casablanca, Maroc

- ▶ **2^e RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAUX DE L'OCI SUR LE PROGRAMME D'ACTION DE L'OCI 2026-2035**
27-29 janvier 2025 • Djeddah, Arabie Saoudite

- ▶ **MAKKAH HALAL FORUM**
25-27 février 2025 • Makkah, Arabie Saoudite

- ▶ **RÉUNION DES CONSEILLERS ÉCONOMIQUES DES AMBASSADES DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI ACCRÉDITÉES AU ROYAUME DU MAROC**
23 janvier 2025 • Rabat, Maroc

- ▶ **42^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIDC**
Avril 2025 • Casablanca, Maroc

- ▶ **17^e SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DU MAROC (SIAM)**
21-27 avril 2025 • Meknès, Maroc

- ▶ **LA FOIRE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES DU SÉNÉGAL (FIARA)**
24 avril - 20 mai 2025 • Dakar, Sénégal

- ▶ **WEBINAIRE DE SENSIBILISATION SUR L'IMPORTANCE DU SYSTÈME DES PRÉFÉRENCES TARIFAIRES DE L'OCI AU PROFIT DES PAYS DU GROUPE AFRICAIN DE L'OCI**
19 février 2025 • En ligne

- ▶ **5^e EXPOSITION DE LA SANTÉ AU SÉNÉGAL**
15-19 avril 2025 • Dakar, Sénégal

- ▶ **18^e ÉDITION DE LA FOIRE COMMERCIALE DE L'OCI**
2025 • Lahore, Pakistan

- ▶ **2^e SALON COTON TEXTILE ET HABILLEMENT DE L'OCI**
15-17 juillet 2025 • Yaoundé, Cameroun

- ▶ **41^e SESSION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC**
13 et 14 mai 2025 • Ankara, Türkiye

- ▶ **41^e SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DU COMCEC**
1- 4 novembre 2025 • Istanbul, Türkiye

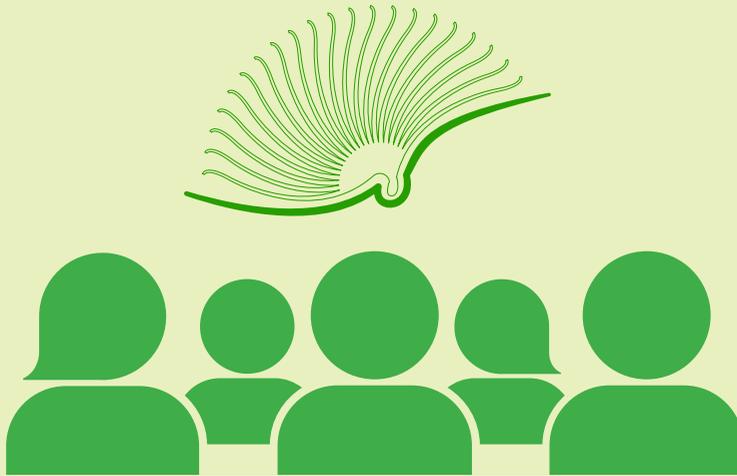
- ▶ **OIC AFRICA INVESTMENT FORUM**
18-20 novembre 2025 • Bamako, Mali

- ▶ **9^{eme} ACMOI**
10-11 décembre 2025 • Djeddah, Arabie Saoudite



**ATELIER DE FORMATION
SUR L'ACCÈS AU MARCHÉ ET LA GESTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR
POUR LES ENTREPRISES ET COOPÉRATIVES DIRIGÉES PAR DES FEMMES
DANS LES PAYS MEMBRES FRANCOPHONES DE L'OCI**

21-25 OCTOBRE 2024 • N'DJAMENA, TCHAD



L'ATELIER VISE ESSENTIELLEMENT À AIDER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) ET LES COOPÉRATIVES DIRIGÉES PAR DES FEMMES À ACCROÎTRE LEUR ACCÈS AU MARCHÉ INTERNATIONAL ET À MIEUX GÉRER LEURS CHAÎNES DE VALEUR, CE QUI, À SON TOUR, AUGMENTERA LES FLUX GLOBAUX DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ DES PAYS MEMBRES FRANCOPHONES.

L'ATELIER A POUR OBJECTIF D'ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTES D'ENTREPRISES ET DE COOPÉRATIVES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI, DANS LE BUT D'ACCÉDER AU MARCHÉ INTERNATIONAL, DÉCOUVRIR LES NOUVELLES TENDANCES DU MARCHÉ ET LEUR APPORTER LE SOUTIEN NÉCESSAIRE EN MATIÈRE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES.





منظمة التعاون الإسلامي

OIC-OCI

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations unies avec 57 Etats membres éparpillés dans 4 continents. L'Organisation est le porte-voix du monde musulman dont elle assure la sauvegarde et la protection des intérêts dans l'esprit de promouvoir la paix internationale et l'harmonie entre les différents peuples du monde.

Le Sommet Islamique, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et le Secrétariat Général constituent les principaux organes de l'OCI. L'Organisation compte également trois comités thématiques permanents qui sont le comité de la science et de la technologie, le comité de l'économie et du commerce, le comité de la communication et de la culture ainsi que le Comité Al-Qods. En outre, l'Organisation possède des institutions spécialisées opérant sous sa bannière, telles que la Banque Islamique de Développement (BID) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO). Ces comités thématiques, organes subsidiaires et institutions affiliées de l'Organisation jouent un vital et complémentaire en travaillant dans divers domaines.

www.oic-oci.org